



Soutien à la production agricole locale par les circuits courts avec ORLEANS METROPOLE

PARTIE PRENANTE

ORGANISME

ORLEANS METROPOLE

Chiffre d'Affaires (2018) :
232 exploitations agricoles

Effectif (2018) : 272000
habitants / consommateurs

Pays (siège social) :
France (45)

5 place du 6 juin 44,
Orléans

Site internet :

www.orleans-metropole.fr
www.agreentechvalley.fr

Contact:

Marie PIGNOUX-MOURÉ
06 86 92 44 56



Pour en savoir plus

<http://www.orleans-metropole.fr/1501/agriculture.htm>

<http://www.saint-hilaire-saint-mesmin.fr/-vie-economique/agriculteurs/le-guide-la-vente-directe-les-produits-ici-de-saison-57.html?article=458&PHPSESSID=1f63d9a088ae8ffaf57d6a15ebc9812f>

CONTEXTE

Les terres agricoles représentent environ 30 % de la métropole orléanaise. Elles constituent un élément fort du paysage mais aussi une richesse économique certaine. Pérenniser l'agriculture urbaine devient donc un véritable enjeu.

Face à ce défi, ORLEANS METROPOLE et la CHAMBRE D'AGRICULTURE DU LOIRET ont signé en 2012, après 2 ans d'étude et de concertation, une charte agricole déclinant 23 actions regroupées en 3 axes : diagnostic et connaissance du territoire ; production et vente, et communication. Dans ce cadre, Orléans Métropole lance des actions de visibilité pour les producteurs locaux, et communique auprès des consommateurs. Le plan d'actions est en cours de renégociation pour intégrer les nouveaux enjeux de l'agriculture urbaine.

OBJECTIF(S)

- Soutenir et développer une agriculture pérenne sur le territoire
- Favoriser l'approvisionnement des consommateurs par des circuits courts
- Valoriser le métier et la profession des agriculteurs



DÉMARCHE

Deux actions sont menées :

- le Pavillon des producteurs locaux : créé en 1963, le marché de gros d'Orléans s'appelle désormais Le Pavillon des producteurs locaux, :
 - sur 700 m2, les professionnels de l'alimentaire proposent aux restaurateurs, revendeurs, épiciers, traiteurs, des produits frais, locaux et de qualité, en demi-gros : fruits, légumes frais et secs, aromates, œufs, jus, miel, gâteaux, bières, vin de l'Orléanais ou encore du safran du Gâtinais
 - le Pavillon s'organise autour de deux espaces :
 - sous le préau, le Carreau fonctionne comme un marché classique ; chaque producteur peut louer un emplacement 5m2 à 12m2 au semestre, ou à l'année et vendre directement au client
 - à l'intérieur, le magasin propose un service de vente, de gestion des commandes et de facturation ; les clients peuvent faire préparer la commande avant 15h la veille de leur passage

DÉMARCHE (SUITE)

- un guide des producteurs locaux est édité, « des produits d'ici et de saison », mis à disposition des consommateurs, doublé d'une application smartphone. ; 50 producteurs présentés mais aussi les vins, les gîtes, les marchés et les évènements locaux ; cartographie, adresses dates et lieux de vente par produits selon la saison

FACTEURS CLES DE SUCCES

- Concertation préalable des acteurs (300 en phase de préparation de la charte)
- Objectifs clairs et actions ciblées
- Mobilisation des producteurs, politiques et consommateurs sur les enjeux du territoire

CONTRIBUTION A LA PERFORMANCE DE LA METROPOLE	BÉNÉFICES POUR LA FILIERE
<ul style="list-style-type: none"> • Encouragement des circuits courts (vente directe sur l'exploitation, marchés, cueillette, paniers, internet) ; 50 producteurs locaux présentés dans le guide, (+ 7 entre édition 1 et 2) • Soutien à l'économie locale et activation des réseaux partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Participation des consommateurs au dynamisme agricole et économique • Réponse à une attente sociétale forte • Valorisation des agriculteurs